



**Le Comité central de l'ASNAV adresse à ses sections
et à tous ses membres ses**

meilleurs vœux pour 2006.

La vie de l'ASNAV

06-001 Notre bulletin d'information en ligne « NAVIGATION 06 » - Sommaire

La vie de l'ASNAV :	Notre bulletin d'information en ligne « NAVIGATION 06 » - Sommaire	1
	Canton de Vaud - Plan d'aménagement cantonal : prise de position de l'AVNF	1
Manifestations – Foires – Expositions :	Croisière des « Voyages du Rhône au Rhin » du 13 au 20 juin 3006 :	
	Le Rhin depuis Düsseldorf + croisière en Hollande	2
	Suisse – Séminaire de fret maritime du <i>Swiss Shippers' Council</i> – 25-27.1.06	2
La navigation sur le plan suisse :	Lac Léman – Nouveaux horaires 2006 à la CGN	3
	Suisse - Bâle, port d'enregistrement des navires suisses de haute mer	4
La navigation sur le plan international :	France – Les Français nous disent pourquoi développer le transport fluvial	4
	USA - investissements substantiels des administrations portuaires	4
Les transports en général	Suisse - L'aéroport de Genève : 2005, encore une année record	5
	Suisse – Modifications des conventions sur la <i>NLFA</i> et <i>Rail 2000</i>	5
	International – Le transport aérien perdra 7,4 milliards \$ en 2005	5
	International – Le Guide du fret multimodal	5
	Europe - Tout sur les statistiques des transports (<i>Données 1970-2002</i>)	6
	Union européenne – Le transport aérien : panorama de 2002	6
Technique – Dossiers :	Quelles sont les garanties de sécurité du transport fluvial ?	6
	DOSSIER 7 - Carte des voies navigables de l'Europe du Nord	7
Commande de documents		8

06-002 Canton de Vaud - Plan d'aménagement cantonal : prise de position de l'AVNF

Le Conseil d'Etat vaudois a mis en consultation le projet de nouveau plan d'aménagement cantonal. Par lettre du 22 décembre 2005, la section vaudoise de l'ASNAV, l'Association vaudoise pour la navigation fluviale (AVNF) a pris position comme suit sous la signature de son Président, M. Claude Tilleu, par ailleurs Vice-président central de l'ASNAV :

« La lecture du volet stratégique du Plan Directeur Cantonal nous a vivement intéressé, mais nous interpelle quelque peu, surtout bien entendu sur le domaine qui nous tient particulièrement à cœur: la navigation fluviale.

En effet, bien qu'à plusieurs reprises la notion de mobilité multimodale soit abordée, aucune mention n'est faite du transport fluvial, voire lacustre. Simple oubli ou abandon délibéré de ce type de transport dans nos régions ? Quelle que soit la réponse, nous ne pouvons que regretter cette nouvelle vision, alors que le Canton de Vaud avait su maintenir jusqu'à aujourd'hui une idée durable.

Vision regrettable en effet en regard du développement exponentiel des transports que nous avons toujours plus de peine à maîtriser que ce soit sur la route ou sur le rail, qu'il s'agisse de personnes ou de marchandises. Ecarter définitivement la solution fluviale d'une mobilité multimodale nous semble donner peu d'importance aux problèmes et aux engorgements que connaissent aujourd'hui nos voies de communications.

Vision regrettable également en regard du réseau de liaisons internationales qui se développe autour de nous, notamment dans le nord de l'Europe, et auquel un maillon par lequel nous pourrions y être rattaché risque désormais de manquer.

Vision regrettable enfin en regard du rôle important qu'occupe le tourisme dans l'économie de notre canton, surtout à l'heure où la navigation lacustre doit encore lutter contre d'autres pressions financières fédérales.

Certes, le message du Conseil d'Etat qui introduit ce projet nous laissait quelque espoir en lisant "*les difficultés économiques ne doivent pas conduire le Canton à réduire ses exigences en matière de protection de l'environnement*". Malheureusement, la réalité du document ne semble pas suivre ces bonnes intentions introductives.

Dans l'espoir que ces quelques lignes puissent permettre une réflexion constructive de notre avenir, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées. »

(AVNF – 22.12.05)

Manifestations – Foires - Expositions

06-003 Croisière des « Voyages du Rhône au Rhin » du 13 au 20 juin 2006 : Le Rhin depuis Düsseldorf + croisière en Hollande

Les croisières organisées par « *Voyages du Rhône au Rhin* » ont toujours beaucoup de succès, en particulier auprès de nos membres. Rappelons que, sous cette étiquette, c'est Daniel Jaquinet, ancien Secrétaire central de l'ASNAV, qui organise ces périple fluviaux très prisés. En 2006, il invite nos membres à participer à une croisière unique quant à son itinéraire, que l'on ne trouve pas dans les voyages organisés offerts sur le marché.

Cette fois, après avoir embarqué à **Düsseldorf**, vous suivrez le cours du Rhin jusqu'à **Arnheim, Kampen** par le fleuve IJssel, la Hollande et vous rejoindrez **l'IJsselmeer** (ex-Zuiderzee), où vous visiterez le marché des fromages d'**Alkmaar**, mondialement connu, **Enkhuizen** et son parc hollandais, un véritable petit Ballenberg. Les heureux participants franchiront la digue, fermant cette mer intérieure, pour aller à **l'Île de Texel**, avant de revenir à **Volendam**, charmant village de pêcheurs, puis retour à **Amsterdam** où ils pourront visiter le Musée Van Gogh et faire un tour nocturne des canaux de cette Venise du Nord.

Le bateau choisi pour cette magnifique croisière est le « MS Swiss Pearl » (123 passagers, équipage de 27 personnes, moteur de 1'500 CV, 110 m x 11.40 m).

Différents moyens de transport seront offerts pour aller embarquer à Düsseldorf et revenir d'Amsterdam, ainsi qu'une excursion complémentaire de 3 jours (2 nuits) avec visite du **Port de Rotterdam** (45 km de longueur), de la plus importante bourse du monde de fleurs à **Almeer** et les gigantesques travaux du **Grand Delta**, réalisés suite aux inondations du début des années 1950.

En annexe, le programme du voyage et un bulletin de demande d'information.

(12.05)

02-004 Suisse – Séminaire de fret maritime du Swiss Shippers' Council – 25-27.1.06

Thème : *Changements et visions dans le transport maritime* – Date : du 25 au 27 janvier 2006

Lieu : *Grand Hôtel Victoria Jungfrau, Interlaken* - Inscription : jusqu'au 16 janvier

Frais de participation : **Membres/abonnés « global »**

* TVA en sus

CHF 1'750.— avec hébergement *

CHF 4'500.— forfait pour 3 personnes de la même société *

CHF 1'300.— sans hébergement *

Non membres:

CHF 2'275.— avec hébergement *

CHF 1'825.— sans hébergement *

Promotion spéciale pour les jeunes:

CHF 1'300.— avec hébergement * pour « junior » de la même société

avec moins de 5 années d'ancienneté accompagné d'un « senior ». Le workshop 1 est obligatoire.

Information et inscription : www.swiss-shippers.ch

La navigation sur le plan suisse

06-005 Lac Léman – Nouveaux horaires 2006 à la CGN

L'horaire 2006 de la *Compagnie générale de navigation sur le la Léman (CGN)* est entré en vigueur le 11 décembre 2005. Pour répondre à la demande de la clientèle, ainsi qu'aux nouvelles directives dictées par l'*OFT* (loi sur la durée de travail du personnel en navigation), l'horaire 2006 met l'accent sur les courses en boucles, d'une durée de deux à trois heures, sans pour autant abandonner les courses traditionnelles entre Lausanne et Genève, par exemple.

Les traversées entre Lausanne et Evian sont pratiquement cadencées toutes les 90 minutes avec 12 courses par jour en semaine. Les liaisons entre Yvoire, Chens-sur-Léman et Nyon sont assurées presque toutes les heures avec 8 traversées par jour en semaine.

La Compagnie assure des courses toute l'année, avec une offre adaptée aux saisons suivantes :

- hiver (11.12.05 – 13.4.06 et 30.10 – 9.12.06)

- printemps/automne (14.4 – 24.5.06 et 25.9 – 29.10.06)

- été (25.5 – 24.9.06)

Cet hiver, outre les traversées assurées quotidiennement entre Lausanne et Evian et sur le triangle Nyon, Yvoire et Chens-sur-Léman, des croisières d'agrément avec restauration seront proposées les samedis et dimanches aux départs de Lausanne, Genève, Montreux, Vevey, Villeneuve, Le Bouveret et Nyon.

Les passagers peuvent découvrir sur divers trajets les nouvelles vedettes et en particulier le "*Morges*" qui a été inauguré le 22 décembre 2005. Des croisières fondues sont proposées jusqu'à fin mars tous les jeudis et vendredis soirs au départ de Lausanne, Genève, Montreux, Vevey, Villeneuve et Le Bouveret. (jeudis, fondue chinoise, vendredis, fondue au fromage). La CGN a organisé des croisières événementielles de Noël et de St-Sylvestre au départ de Lausanne et Genève.

Durant la saison d'été, un horaire exceptionnel ravira les passagers qui pourront aussi profiter des six bateaux *Belle Epoque* affectés au service horaire. Le "*Savoie*" sera remis à l'eau le 20 mai 2006 après rénovation complète et pourra être affecté à la navigation dès la Parade Navale qui aura lieu au large de Rolle le 21 mai. Rappelons que cette unité sera consacrée aux repas gastronomiques de *Lake-Gourmet SA* sous la haute direction du réputé Philippe Chevrier (Château de Chanteauevieux),

En conformité avec les décisions de l'*UTP (Union des Transports Publics)* et pour le confort des passagers, dès le 11 décembre 2005, il est interdit de fumer à l'intérieur des bateaux . (CGN - 20.12.05)

06-006 **Suisse - Bâle, port d'enregistrement des navires suisses de haute mer**

Chaque bateau doit porter non seulement un nom mais également le nom de son port d'enregistrement. Eu égard à la tradition de la navigation rhénane et à l'infrastructure établie, il parut évident de choisir Bâle comme port d'enregistrement des navires suisses de haute mer. Nos navires sont donc inscrits dans un registre de *l'Office cantonal du registre foncier* qui, sous la désignation de "*Office du Registre des navires suisses*", procède à l'enregistrement des navires pour la Confédération. D'autres autorités ayant leur siège à Bâle s'occupent aussi de navigation maritime : le Ministère public du canton de Bâle-Ville, compétent pour connaître des délits commis à bord des navires suisses, le Commandement d'arrondissement chargé du recensement militaire de nos marins, ainsi que le service des passeports qui établit les passeports des marins.

Office suisse de la navigation maritime - Nauenstrasse 49 - CH-4002 Bâle
Tél: 061/270 91 20 - Fax 061/270 91 29

La navigation sur le plan international

06-007 **France – Les Français nous disent pourquoi développer le transport fluvial**

Propre, silencieux, fiable, économe, le transport fluvial constitue une alternative durable au mode routier. Un convoi (un pousseur et deux barges) équivaut à 220 camions de moins sur la route. Le réseau français dispose de grandes réserves de capacité : des grands corridors, prolongements naturels des ports maritimes ou espaces de transport transeuropéens, les infrastructures à grand gabarit peuvent sans aménagements nouveaux accueillir un trafic multiplié par quatre sur l'axe Seine, par huit sur le Rhône...

En plus des trafics des charbons, matériaux de construction, produits pétroliers et céréales qui, tous modes de transport confondus, forment la majeure partie des transports, s'est ajouté depuis quelques années le transport de produits finis ou semi-finis à haute valeur ajoutée : véhicules et produits de toute nature très souvent en provenance des ports maritimes. La conteneurisation permet en effet le transport des boissons, de vêtements, d'ordinateurs, d'appareils ménagers... Les nouvelles réglementations en matière de traitement des ordures ménagères et des déchets industriels offrent également de belles perspectives de développement du transport fluvial. Ainsi, la voie d'eau transporte aujourd'hui tous les types de fret à l'exception des produits frais.

Economique par sa capacité de tonnage, fiable par la sûreté de ses acheminements et sa ponctualité, la voie d'eau propose des solutions adaptées aux nouvelles exigences en matière de transport : compétitivité pour des marchandises de gros volume (pondéreux, matériaux de construction, céréales...), fiabilité pour des logistiques plus pointues, comme le transport de conteneurs ou de matériaux dangereux. Considéré par 55 % des Français comme le plus respectueux de la nature, il apporte du même coup une réponse concrète aux orientations définies par le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

(VNF)

06-008 **USA - investissements substantiels des administrations portuaires**

D'ici 2007, les USA prévoient d'investir US\$ 10,4 milliards dans le réaménagement et l'extension de leurs ports maritimes. Ces investissements seront répartis de manière égale entre toutes les régions portuaires. Seuls les ports du Pacifique du Nord prévoient des travaux plus modestes.

Environ 2/3 des investissements seront consacrés aux équipements portuaires, surtout pour le chargement et le déchargement de marchandises (US\$ 5,75 milliards), pour les passagers (US\$ 640 millions), les cargaisons sèches (US\$ 200 millions) et liquides (US\$ 80 millions). Quelque 2,5 milliards de \$ seront consacrés aux équipements d'infrastructures, en particulier à la construction de terminaux. Un milliard de dollars servira à l'entretien, l'élargissement et l'approfondissement de chenaux.

Les appels d'offres seront publiés sur les pages Internet des diverses administrations portuaires, dont les adresses sont répertoriées dans le registre de l'*American Association of Port Authorities (AAPA)*.

Renseignements complémentaires : <http://aapa-ports.org>

(AAPA / Osec – 4.5.05)

Les transports en général

06-009 Suisse - L'aéroport de Genève : 2005, encore une année record

Après 13 ans d'activités à la tête de l'*Aéroport Intercontinental de Genève (AIG)*, Jean-Pierre Jobin, Directeur général, fait le bilan de « son » aéroport en annonçant un nouveau record prévu pour 2005. Il est encore trop tôt pour donner des chiffres définitifs, mais avec un taux de croissance des passagers de 10,4% à la fin du premier semestre, une progression de 10 % sur l'ensemble de l'année 2005 est très probable. Donc un nouveau record absolu à environ 9,3 millions de passagers, contre 8,5 millions l'an passé. L'*AIG* anticipe une croissance raisonnable des passagers d'environ 5% pour l'année 2006.

Pour 2005, le bénéfice net devrait atteindre 21-22 millions de fr., le chiffre d'affaires 220-230 millions de fr. M. Jobin rappelle que l'aéroport a un impact global de 24.000 emplois et offre une contribution annuelle totale de 9 milliards à l'économie de la région.

« *Quels ont été les moments les plus difficiles de votre carrière?* », M. Jobin répond : « *la disparition de Swissair, le crash du SR-111 et le rapatriement des vols long-courriers de l'ex-Swissair sur Zurich.* »

L'avenir de Cointrin ? Selon M. Jobin, la croissance actuelle a son revers de médaille. A ce rythme-là, les limites de capacités de l'aéroport seront atteintes plus vite que prévu. Les projections, avec une croissance moyenne annuelle des passagers de 3,5%, montraient que le seuil de saturation serait atteint en 2020. Mais avec des taux de progression depuis deux ans de 6% et cette année de 10%, il sera atteint bien avant, soit en 2012 ou 2015. (l'Agefi – 3.11.05)

06-010 Suisse – Modifications des conventions sur la NLFA et Rail 2000

Les chemins de fer et les constructeurs de la NLFA n'obtiennent plus de prêts portant intérêt. Le Conseil fédéral a approuvé les adaptations ad hoc des conventions passées avec les *SA BLS*, *BLS AlpTransit*, *CFF* et *AlpTransit Gotthard*.

Ces adaptations sont nécessaires en raison des modifications du financement des projets FTP, que le Parlement a approuvées en été 2005. Désormais, les chemins de fer et les consortiums chargés de la construction de la NLFA ne recevront plus de prêts rémunérés, cela avec effet rétroactif au 1er janvier 2005. Les prêts déjà octroyés seront imputés au fonds FTP. Auparavant, il était prévu d'allouer aux chemins de fer des prêts rémunérés et remboursables jusqu'à concurrence de 25 pour cent des coûts de la NLFA et de RAIL 2000. (DETEC – 9.12.05)

06-011 International – Le transport aérien perdrait 7,4 milliards \$ en 2005

Le renchérissement quasi ininterrompu des cours du pétrole brut a conduit l'*IATA (Assoc. internationale du transport aérien)* à réviser à la hausse, le 12 septembre, ses prévisions de pertes financières pour l'ensemble de ses membres. L'*IATA* qui regroupe 265 compagnies aériennes représentant 94 % du trafic international, prévoit que, sur la base de d'un baril à 57 \$ contre 47 \$ lors de sa précédente estimation, ses adhérents devraient perdre 7,4 milliards de \$ en 2005.

La facture mondiale de carburant des compagnies, qui était de 44 milliards de \$ en 2003, avec un baril de brut à 29 \$, devrait atteindre 57 milliards de \$ en 2005, avec un baril moyen à 57 \$. (Le Monde – 14.9.05)

06-012 International – Le Guide du fret multimodal

Ce guide est édité pour la seconde fois, en partenariat avec l'association *InfoFret*. Il rassemble un large éventail d'informations directement opérationnelles sur les techniques du transport, tant en matière maritime, routière qu'aérienne, actualisées et enrichies. Il présente aussi l'ensemble des adhérents d'InfoFret sous forme de fiches signalétiques avec leurs compétences et coordonnées, qu'ils soient chargeurs, institutionnels ou prestataires logistique. Prix : 13 euros TTC (Classe Export / IEC – 3.04)

02-228 Europe - Tout sur les statistiques des transports (Données 1970-2002)

Ce DVD-ROM « *Tout sur les statistiques des transports* » est un recueil de tous les documents publics et de toutes les données liés aux statistiques des transports en Europe et dans les pays partenaires. Il contient près de 27 millions de données statistiques et plus de 900 documents principalement produits par l'unité de statistique des transports d'*Eurostat*. Certains documents proviennent aussi d'autres unités d'*Eurostat* (environnement, commerce, données régionales...) ou d'autres services de la Commission européenne, en particulier de la direction générale de l'énergie et des transports. Ce travail est fondé sur le système statistique européen qui, dans le domaine du transport, est principalement représenté par les instituts nationaux et les ministères des transports des États membres de l'Union européenne, de la Norvège et de la Suisse. Cette troisième édition donne accès à de nombreuses nouvelles données statistiques, publications et actes légaux liés aux statistiques des différents modes de transports.

(Eurostat / IEC – 17.1.05)

06-014 Union européenne – Le transport aérien : panorama de 2002

En 2002, plus de 400 000 personnes étaient occupées dans le secteur du transport aérien de l'UE, selon les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'*Eurostat* publiées en octobre 2005. Cela correspond à 0,4 % du nombre total de personnes occupées dans l'économie marchande non financière. Parallèlement, le transport aérien représentait 0,6 % de la valeur ajoutée de l'Union européenne, ce qui en fait un secteur très productif en dépit de son faible impact direct sur l'économie en général.

L'importance économique du transport aérien varie sensiblement selon les pays mais reste généralement relativement mineure. La part de la valeur ajoutée est la plus élevée à Malte (8,7 %), au Luxembourg (3,9 %) et à Chypre (2,4 %).

En 2002, le Royaume-Uni a été le principal contributeur à la valeur ajoutée de l'UE dans le secteur (9,6 milliards d'euros, ce qui représente plus d'un tiers de la valeur globale). Cette part représente plus du double de la contribution de la France (4,2 milliards d'euros), et presque quatre fois les montants générés par l'Espagne et les Pays-Bas (2,4 milliards d'euros chacun).

Cette étude de 8 pages peut être obtenue par le bulletin de commande ci-joint. [Table des matières](#) :

- *Aperçu*
- *Le Royaume-Uni et la France dominent les cieux de l'Union européenne*
- *Le transport aérien a encore progressé entre 1993 et 2003*
- *2001 marque le début d'une certaine contraction de la croissance de l'emploi*
- *Les grandes entreprises sont les acteurs principaux mais les micro-entreprises sont plus nombreuses*
- *Large fluctuations des investissements*
- *Les nouveaux venus ont plus de chances de survie dans les petits pays*

(Eurostat – 24.10.05)

Technique – Dossiers

06-015 Quelles sont les garanties de sécurité du transport fluvial ?

Avec un taux d'accidentologie quasi nul, la voie d'eau est un mode de transport sûr : l'absence de saturation du trafic et la présence de logiciels de chargement garantissent la parfaite stabilité des embarcations. Le transport fluvial est donc particulièrement adapté au transport de matières dangereuses - pétrole, gaz ou produits chimiques - d'autant qu'il offre aux entreprises une forte capacité de transport limitant les manipulations de chargement et de déchargement. Il est également performant pour le transport de colis lourds ne rencontrant pas les contraintes des colis exceptionnels. Cependant, en prévision de l'intensification du trafic, *VNF (Voies Navigables de France)* travaille à la prévention dans le cadre du programme "voie d'eau intelligente" : il s'agit de suivre les bateaux en temps réel, tout particulièrement au moment où ils traversent des espaces urbanisés.

(VNF)

Technique – Dossiers

06-016

DOSSIER 7 - Carte des voies navigables de l'Europe du Nord



(Région wallonne OPVN)

Commande de documents

Tous les documents sont gratuits, sauf indications contraires. La majorité est en PDF, mais aussi en EXCEL, DOC ou HTML. Les livres et versions papier peuvent être commandés par ce bulletin. Aux prix indiqués en CHF, il y a lieu d'ajouter les frais de correspondance, de copies (éventuels), de poste et d'expédition. Pour toutes questions complémentaires, s'adresser à la rédaction : tél./ fax 026. 477 31 31 - E-mail : iec@amail.ch.

Comment commander les documents ?

1. Cocher ou mettre une croix en face du document demandé dans la colonne X.
2. Télécharger tout ou partie de ce questionnaire sur votre PC et l'adresser en attaché à asnav@amail.ch.
3. Autre possibilité : imprimer (y.c. en noir/blanc) et envoyer par fax au 026. 477 31 31

Entreprise :
Nom - Prénom :
Adresse :
NPA - Localité :
E-mail :

x	No.	Titres	Sources - Date	L.	Pages	Prix
		Légende : L = langue - P = papier - * = frais d'expédition				
		-				
		Manifestations – Foires - Expositions				
	06-003	Croisière des Voyages du Rhône au Rhin du 13 au 20 juin 2006 : Le Rhin depuis Düsseldorf + croisière en Hollande	12.05	F	4	0.00
		Les transports en général				
	06-013	Europe - Tout sur les statistiques des transports (Données 1970-2002)		F	8	0.00
	06-014	Union européenne – Le transport aérien : panorama de 2002		F	8	0.00